

L'Arcep veut encore fortement baisser les prix du mobile

L'Arcep, le régulateur des télécoms, a créé la surprise hier lors de la présentation de son rapport d'activité 2006. Au milieu de son discours, Paul Champsaur, président de l'Autorité a jeté un pavé dans la mare en se prononçant ouvertement vers une nouvelle baisse importante des prix de gros du mobile, soit à terme une baisse significative des tarifs des appels fixe-mobile pour les consommateurs.

Pire, Paul Champsaur appelle à une harmonisation des tarifs de gros entre fixe et mobile. Il s'agit d'un véritable coup de poignard pour les opérateurs mobiles.

« Il n'y a aujourd'hui plus de raison objective pour que les niveaux de terminaison d'appel (TA) mobiles soient déterminés de façon significativement différente de ceux des terminaisons d'appels fixes. Il est même nécessaire, dans un contexte de convergence et de concurrence directe croissante entre opérateurs du fixe et du mobile, que ce déséquilibre concurrentiel disparaisse rapidement » . On ne peut pas être plus clair.

Une telle harmonisation ferait très mal aux comptes des opérateurs mobiles. En effet, il faut savoir que les terminaisons d'appel (TA) dans le mobile, qui ont déjà baissé à plusieurs reprises, demeurent 8 fois supérieures à celles du fixe. Concrètement, cette TA est de 7,5 centimes la minute chez Orange et SFR, 9,24 centimes chez Bouygues Telecom et de 1 centime pour un appel vers un fixe. Cette différence s'expliquait par la volonté du gouvernement de l'époque (début des années 90) de subventionner le déploiement des réseaux mobiles. Mais aujourd'hui, le contexte économique ne justifie plus cette différence, estime l'Arcep.

Une position rejetée par les opérateurs qui estiment que les réseaux fixes et mobiles n'engendrent pas les mêmes coûts.

A la fin du mois, le régulateur présentera ses propositions de nouveaux tarifs de terminaison d'appel. Ils devront être validés par la Commission européenne. Ce qui ne devrait pas poser problème puisque Bruxelles se prononce depuis longtemps pour que la TA soit plus proche du coût réel. Pour autant, les tarifs de la France sont déjà 25% inférieurs à ceux de ses voisins européens... Il ne faut donc pas s'attendre à un alignement immédiat des prix de gros du mobile sur le fixe mais plus certainement à une nouvelle baisse progressive de ces tarifs.

Rappelons que les précédentes baisses des terminaisons d'appels entre opérateurs (les prix ont été divisés par 3 entre 2002 et 2007) ont permis aux appels de baisser de 50%.